



Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
15 février 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 24 octobre 2012, à 15 heures

Président : M. Stefanile (Vice-Président) (Italie)

Sommaire

Point 18 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

- a) Commerce international et développement (*suite*)
- b) Système financier international et développement (*suite*)
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-56680X (F)



Merçi de recycler 



En l'absence de M. Talbot (Guyana), M. Stefanile (Italie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 7.

Point 18 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (suite)

- a) Commerce international et développement (suite)** [A/67/183, A/67/184, A/67/15 (Part I), A/67/15 (Part II), A/67/15 (Part III) et A/67/15 (Part V)]
- b) Système financier international et développement (suite)** (A/67/187)
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (suite)** (A/67/174)

1. **M. Seksenbay** (Kazakhstan) dit que, suite à un enchaînement régulier de réformes et des mesures anticrise qui s'imposaient, le Kazakhstan a pu maintenir sa marche en avant pendant la période la plus difficile qu'a traversée le système économique et financier international et il enregistre actuellement une forte croissance socioéconomique. Mais dans un monde mondialisé et interdépendant, les politiques nationales ne suffisent pas à elles seules à produire un développement soutenu : cela nécessite une stratégie coordonnée et efficace. L'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer dans les discussions internationales sur l'économie mondiale, le développement durable et l'architecture de la gouvernance économique mondiale. Aussi, le Kazakhstan envisage d'organiser une conférence internationale en mai 2013 à Astana, au Kazakhstan, pour faire suite à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement et afin d'élaborer un plan d'action anticrise à l'échelle mondiale. Un appel en faveur de ce suivi a été lancé par plusieurs chefs d'État lors du débat thématique de haut niveau sur l'état de l'économie et de la finance mondiales qui s'est tenu en mai 2012 sous l'égide du Président de l'Assemblée générale et du Secrétaire général. En tant qu'organisation véritablement universelle et ouverte à tous, l'ONU pourrait offrir l'enceinte la plus appropriée qui permettrait à tous les États, en particulier aux petits pays et aux pays en développement, de participer à l'adoption de décisions ayant une incidence mondiale.

2. **M^{me} El Sayed** (Soudan) dit que, confronté à l'embargo imposé par le Nord, le Soudan a reçu une aide effective de pays d'Asie et d'Afrique. Le commerce international devrait être fondé sur l'égalité, la liberté et les besoins mutuels. C'est dans cet esprit qu'une action devrait être engagée dans le cadre du Cycle de négociations de Doha en faveur du développement et du Cycle de négociations de São Paulo sur le système mondial de préférences commerciales entre pays en développement. L'embargo doit être levé et l'aide publique au développement (APD) doit reprendre. Le système économique international doit être réformé pour permettre aux pays en développement de se faire entendre. La crise économique est le résultat d'erreurs politiques touchant le système financier international. Des mesures doivent donc être prises afin d'atténuer les répercussions de ces erreurs sur le développement. Les institutions mises en place par les accords de Bretton Woods doivent être réformées pour répondre aux possibilités économiques actuelles, notamment celles des pays en développement. La communauté internationale devrait faire preuve de plus de souplesse dans l'allègement de la dette des pays en développement, conformément à la résolution 62/186 de l'Assemblée générale.

3. **M. Bamba** (Côte d'Ivoire) dit que le ralentissement en 2011 des flux nets de capitaux privés à destination des pays en développement, et plus particulièrement de l'APD, est préoccupant. La crise sociale et politique dont émerge la Côte d'Ivoire a dégradé l'infrastructure sociale et économique de base, y compris dans les domaines de la santé et de l'éducation, et a aggravé la pauvreté. Le Gouvernement en place s'emploie à stabiliser la sécurité et la situation politique; il a également mis en œuvre un programme visant à trouver des réponses immédiates aux problèmes urgents liés à l'accès aux services de base, dont les soins de santé, et cherche activement à opérer un redressement économique au moyen d'un plan national de développement pour la période 2012-2015 qui vise à améliorer le cadre macroéconomique et à réformer les secteurs du cacao et du café ainsi que ceux de l'exploitation minière et de l'énergie. Le Gouvernement encourage une croissance inclusive tout en faisant preuve de prudence dans sa politique d'endettement public. Ayant atteint en juin 2012 le point d'achèvement de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), le Gouvernement ivoirien se propose de repositionner le pays en tant que pôle économique et facteur d'intégration régionale. Les

investissements seraient axés sur les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, l'énergie, l'éducation, la santé, l'infrastructure de base et l'industrie, et seraient alimentés par des capitaux privés – essentiellement des investissements directs étrangers – et des fonds publics, principalement sous forme de prêts à des conditions privilégiées, alors que les prêts accordés aux conditions du marché seraient subordonnés à une analyse rigoureuse de la rentabilité des projets. Face aux crises financières cycliques qui ont gravement affecté les perspectives économiques et financières, y compris le développement de la Côte d'Ivoire, la meilleure option pour la communauté internationale est de renforcer l'architecture financière internationale, en particulier en réformant la gouvernance des institutions financières internationales et en garantissant une réglementation et une surveillance financière multilatérales.

4. **M. Bengaly** (Burkina Faso) note que s'ils représentent 12 % de la population du monde, les pays les moins avancés ne jouent qu'un rôle marginal dans l'économie mondiale. Cette situation est de plus en plus inquiétante face à l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le Cycle de négociations de Doha en faveur du développement. L'économie du Burkina Faso, pays en développement sans littoral, est lourdement tributaire du commerce international. Depuis plus de 20 ans, le Gouvernement applique une politique commerciale axée sur une plus grande intégration et un plus large accès aux marchés régionaux et internationaux en libéralisant l'économie, en renforçant le rôle du secteur privé et en adaptant les normes internationales afin d'aligner les réglementations nationales sur celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Cycle de négociations de Doha en faveur du développement devrait mettre fin aux mesures protectionnistes et contribuer à créer pour les pays les moins avancés de nouvelles possibilités d'accès aux marchés internationaux. Le Burkina Faso se félicite du consensus international auquel est parvenue la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui a eu lieu du 21 au 26 avril 2012 à Doha (Qatar) sur la promotion d'un système commercial multilatéral qui serait ouvert, transparent, inclusif, non discriminatoire et réglementé. En dernier lieu, il est essentiel que les pays développés respectent leur engagement d'allouer 0,7 % de leur PIB à l'APD, objectif qui devrait être

effectivement inclus dans les programmes de développement.

5. **L'Archevêque Chullikatt** (Observateur du Saint-Siège) estime que l'effondrement financier de 2008 et les turbulences économiques qui ont suivi devraient apprendre au monde, en premier lieu, que les systèmes économiques et financiers doivent être fondés sur de solides normes morales et régis par elles, en excluant l'égoïsme et l'indifférence à l'égard du bien commun; en deuxième lieu, que toutes les questions économiques ont acquis un caractère mondial du fait que pas plus les marchés de capitaux que les questions environnementales ne respectent les frontières nationales; et, en troisième lieu, que l'austérité pour les pauvres, les faibles et les marginaux est une politique macroéconomique qui n'est ni juste, ni efficace, ni soutenable. La liberté accrue des capitaux créée par la mondialisation devrait s'accompagner de beaucoup plus de responsabilité sociale. Les préoccupations actuelles de la dette financière, que ce soit à l'échelon international ou à l'échelon national, ne doivent pas déboucher sur de nouvelles politiques économiques et sociales de nature à exacerber les inégalités entre les pays. Ces inégalités conduisent à adopter des politiques de repli sur soi-même qui, à leur tour, aboutissent souvent à un protectionnisme ayant un effet de distorsion sur les échanges et à un climat d'hostilité à l'égard des migrants. La situation économique actuelle n'a pas été créée par les pauvres, pas plus que par les politiques destinées à les aider ou à protéger l'environnement. Cela étant, la communauté internationale ne devrait pas permettre que la crise de la dette souveraine devienne une justification pour éliminer les programmes sociaux indispensables ou négliger de respecter les engagements internationaux.

6. **M^{me} Viale** (Organisation internationale du Travail) dit que le plein-emploi productif et le travail décent doivent devenir les objectifs fondamentaux des politiques macroéconomiques et des politiques de développement pour lutter contre les effets dommageables de la crise actuelle, qui a eu des répercussions sans précédent sur le marché du travail. Aussi bien les politiques budgétaires que les politiques monétaires doivent être utilisées activement pour conjurer une stagnation prolongée. Si les gouvernements se préoccupent à juste titre des déficits budgétaires, un repli prématuré sur soi-même risque de freiner la croissance et de contrecarrer les efforts réalisés par les secteurs public et privé pour réduire la

dette laissée par la crise financière. Les mesures de politique générale devraient prendre en compte à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail, et notamment encourager les investissements dans les infrastructures, améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au crédit bancaire, élargir la couverture de la protection sociale et promouvoir l'investissement dans les perspectives d'emplois pour les jeunes. Les politiques pertinentes doivent être planifiées de manière transparente et responsable afin de veiller à ce que les investissements soient dirigés vers les secteurs capables d'optimiser la croissance et les possibilités d'emploi. L'aide des pays dans l'élaboration de ces politiques axées sur le versant offre mérite une attention accrue. Si les détenteurs des avoirs financiers disposent d'instruments financiers perfectionnés pour se protéger contre les fluctuations des marchés mondiaux, la vaste majorité de la population n'est pas en mesure de tirer parti de ces instruments, mais elle est tributaire du produit de son travail. Des régimes de protection sociale solides, efficaces et d'une grande ampleur d'application, comme par exemple l'Initiative des Nations Unies pour un socle de protection sociale, sont un élément crucial pour garantir la sécurité de l'emploi et des revenus.

7. **M. Ovalles-Santos** (République bolivarienne du Venezuela) dit que l'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement l'Assemblée générale, disposent de la capacité de lancer une réforme profonde du système économique mondial et de l'architecture financière internationale. À cette fin, un groupe devrait poursuivre le travail entrepris par la Commission d'experts chargée d'examiner les réformes du système monétaire et financier international sous la présidence de Joseph Stiglitz. Au vu de l'état actuel de l'économie mondiale, l'orateur se déclare favorable à la tenue, en mai 2013, d'un débat thématique de haut niveau sur la nécessité d'une action d'ensemble de l'ONU, conformément à la résolution 65/313 de l'Assemblée générale intitulée « Suite donnée à la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement ». Pour définir cette action d'ensemble, l'attention voulue doit être accordée aux dirigeants des pays du Sud, aux mesures allant au-delà des politiques anticycliques mises en œuvre par les pays en développement pour contrecarrer l'influence des institutions de Bretton Woods, aux moyens prévisibles et inconditionnels de financement du développement, à l'utilisation des droits de tirage spéciaux, et enfin à un fonds permettant de faire face

aux besoins essentiels des pays en développement. Au niveau régional, il est indispensable de promouvoir la mise en place de mécanismes d'intégration financière et économique qui utiliseraient des outils novateurs et des monnaies nationales, sur le modèle de Banco del Sur.

La séance est levée à 15 h 50.